

Communiqué de la préfecture du Gers : Fête nationale du 14 juillet



Communiqué de la préfecture du Gers : Fête nationale du 14 juillet

À l'occasion de la Fête nationale, la cérémonie officielle du 14 juillet 2026 se déroulera, sur le parvis de la Cathédrale Sainte-Marie d'Auch, et non sur la place de la Libération où elle se tient habituellement.

Ce changement de lieu permettra d'offrir un nouveau cadre à ce rendez-vous républicain, tout en mettant en valeur le patrimoine emblématique de la ville d'Auch.

Cette cérémonie réunira les autorités civiles et militaires, les porte-drapeaux, les associations d'anciens combattants, les forces de sécurité et de secours, ainsi que les élus du département. Le préfet du Gers invite chaleureusement l'ensemble des Gersoises et des Gersois à venir nombreux assister à cette célébration pour témoigner de leur attachement aux valeurs de la République et honorer nos forces de sécurité et de secours.

Programme

- 10 h 00 : début de la cérémonie officielle sur le parvis de la Cathédrale Sainte-Marie
- 11 h 00 : défilé aérien de l'association Vintage Aircraft
- 11 h 10 : défilé motorisé des forces de sécurité et de secours et des associations de sécurité civile
- 11 h 30 : passage des avions Rafale

Information relative au stationnement et à la circulation

Afin de permettre l'installation des dispositifs nécessaires au bon déroulement de cette manifestation, le stationnement sera interdit sur la place Salinis du lundi 13 juillet à 8h00 jusqu'au mardi 14 juillet à 15 heures. Les usagers sont invités à prendre leurs dispositions et à respecter la signalisation temporaire mise en place.

La rue de la République et les rues adjacentes seront fermées à la circulation dès 8h00 le mardi 14 juillet.

Animations sur le site de l'hippodrome

En fin de journée, profitez des animations organisées par la mairie (jeux gonflables, popotes roulantes, concerts...) retrouvez toutes les informations sur www.mairie-auch.fr